MAC S.S.T
INTER - INTRA

Sauveteur Secouriste du Travail

Maintien et Actualisation des Compétences - 1 JOUR



Objectifs : *Maintenir et actualiser les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours pour intervenir immédiatement et efficacement sur un lieu d'accident et préserver la victime en attendant l'arrivée des secours au sein de l'entreprise. Prévenir les risques professionnels dans son entreprise.*

Public visé
L'ensemble du personnel volontaire.

Pré-requis
Avoir un certificat SST valide.

Durée
7h sur la base d'une journée.

Nombre de participants
Groupe de 4 à 10 personnes.

Intervenant(s)
Formateur Sauveteur Secouriste du travail formé et certifié par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).

Attribution finale
Carte SST délivrée sous convention de l'INRS et Attestation individuelle de fin de formation.

Obligations réglementaires
Art. R.4224-15 du code du travail
Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :
- *Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux,*
- *Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.*

Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers.
Art. R.4224-16 du code du travail
Dans tout établissement ne disposant pas d'infirmiers à demeure, l'employeur doit prendre des dispositions nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades.
CNAMTS circulaire 32/2010 du 03-12-2010

Programme Théorique et Pratique

Le formateur reviendra sur vos expériences.

DE PROTEGER À PREVENIR

Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression éventuelle du danger identifié.

EXAMINER LA VICTIME

***ALERTER OU FAIRE ALERTER** (en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise)*

DE FAIRE ALERTER À INFORMER

Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendues de la part des SST, aussi bien en matière d'alerte des secours qu'en matière de transmission de l'information dans l'entreprise.



SECOURIR (RÉVISION ET ACTUALISATION DES GESTES DE PREMIERS SECOURS)

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable de mettre en oeuvre l'action secourir quand :

La victime saigne abondamment
La victime s'étouffe
La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
La victime se plaint de brûlures
La victime se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
La victime ne répond pas, elle respire
La victime ne répond pas, elle ne respire pas (mise en œuvre du défibrillateur)

SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. L'avis du médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important.

Tout au long du recyclage, le stagiaire sera placé à différentes mises en situation d'accidents selon les risques spécifiques de l'entreprise, les attentes des stagiaires et les demandes du médecin du travail.

La formation sera axée sur une mise en pratique concrète de situation d'accident.

© TEMIS Formation 2016

Méthodes et Moyens Pédagogiques
Alternance d'exposé, d'analyse de situations de travail et d'accidents : Mises en situations pratiques.
PC - Vidéoprojecteur et ressources multimédia - Mannequins - Défibrillateur - Couvertures et divers accessoires.

Documents Pédagogiques
Un manuel sur le Sauvetage Secourisme du Travail est fourni au stagiaire. Il est conforme au document de référence de l'INRS.

Suivi / Évaluation
Évaluation tout au long de la formation et certification finale conformément au référentiel de l'INRS - Évaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité.

TEMIS FORMATION

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France
Sarl au capital de 101 000 €- RCS Créteil 510 602 808
Siège : 46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.11.72 – Fax : 01.42.11.19.39
formation@temis.fr - www.temis-formation.fr
PARIS - VILLEJUIF / LYON - BRON / LILLE / AIX-EN-PROVENCE / TOULOUSE / NANTES